INFO-PARENTS

Fait par Isabelle Nicol

LUN	MAR	MER	JEU	VEN
	1	2	3	4
7 FORMATION COMPOST	8	9	10	11 (1RE COMMMUNICATION)
14 CONGÉ	15	16 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (18H45)	17 JOUR QUI DEVIENT UN LUNDI	18 CROSS-COUNTRY
21 ÉLECTION FÉDÉRALE (ÉCOLE OUVERTE)	22	23 COURSE-O-THON	24 JOURNÉE PÉDAGOGIQUE	25
28	29	30	31 FÊTE D'HALLOWEEN	

PREMIÈRE COMMUNICATION

Vous recevrez durant la semaine du 14 octobre, une première communication officielle sur le rendement de votre enfant à l'école. Cette communication n'est pas un bulletin, mais plutôt un premier compte rendu du fonctionnement de votre enfant tant sur le plan académique et/ou comportemental. Cette première communication situe votre enfant par rapport à son développement attendu et le programme de formation du Ministère de l'Éducation du loisir et du sport.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 12 septembre dernier avait lieu l'assemblée générale de l'école Clair Matin. **Voici les membres élus au conseil d'établissement :**

Gabrielle-Ange Gingras (représentante), Julie Bernier (substitut), Sébastien Cyr, Dominyk Grenier, Simon Provost et Nancy Pelletier (substitut).

Veuillez noter que la prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra au salon du personnel de l'école le mercredi 16 octobre 2019 à 18h45.

MERCI À NOS BÉNÉVOLES

Nous tenons à remercier sincèrement tous les parents bénévoles qui font de notre école un milieu de vie privilégié. Grâce à vous, les enfants ont la possibilité de vivre de beaux moments. **UN GRAND MERCI!**

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

En tout temps, vous devez vous présenter au secrétariat avant de circuler dans l'école. Tous les parents (bénévoles, accompagnateurs…) se verront alors remettre un permis pour circuler dans l'école. Pour laisser un lunch, un vêtement à votre enfant, vous devez toujours vous présenter au secrétariat de l'école et déposer sur la table, au secrétariat, le lunch bien identifié au nom et au groupe de votre enfant ou le vêtement bien identifié au nom et au groupe de votre enfant. Aucun adulte ne peut circuler dans l'école sans autorisation.

SÉCURITÉ : DÉBARCADÈRE D'AUTOBUS

Nous interdisons donc toute circulation (vélos, piétons, autos) dans le débarcadère des autobus. Les parents qui reconduisent leur enfant à l'école doivent utiliser le stationnement de la ville ou la zone de débarcadère de la rue St-Laurent.

IDENTIFICATION DES VÊTEMENTS

Afin d'éviter la perte de vêtements et d'objets personnels pouvant ainsi vous occasionner des frais supplémentaires, **nous vous demandons d'identifier les vêtements et le matériel scolaire de vos enfants.**

Nous vous assurons que tout objet identifié sera retourné à son propriétaire. Si votre enfant ne reçoit pas ce qu'il a perdu, c'est qu'il n'était pas identifié ou qu'il n'a pas été retrouvé. Il s'agit d'une mesure préventive afin de réduire le nombre d'objets perdus. Veuillez noter que considérant la grande quantité de vêtements non identifiés, quatre fois par année, les vêtements non réclamés sont acheminés aux organismes aidant les familles démunies.

STATIONNEMENT DU PARC CLAIR MATIN

Toutes les personnes qui utilisent le stationnement de l'école doivent faire preuve de grande prudence étant donné le nombre important de véhicules qui y circulent. Il est important de laisser sortir votre enfant à côté de l'allée piétonnière (partie asphaltée). Par la suite, les automobilistes se dirigent vers la sortie du stationnement. Dans ce stationnement, il serait important de **favoriser l'aire de débarquement des élèves plutôt que de stationner la voiture et circuler avec votre enfant à travers les véhicules.** De plus, nous vous encourageons à utiliser l'aire **de débarquement** de la rue St-Laurent. Cette aire favorise l'accès à la cour pour les élèves. **Le stationnement du personnel (en bas près de l'école) est réservé aux détenteurs de la vignette CSSMI entre 8 h 20 et 16 h 00. Des contraventions (175 $) seront données aux personnes qui ne se conforment pas à ce règlement.**

RETARDS ET ABSENCES DES ÉLÈVES

Les élèves qui arrivent en retard le matin ou le midi **DOIVENT SE PRÉSENTER AU SECRÉTARIAT POUR DONNER LA RAISON DE LEUR RETARD. Nous vous invitons à prendre connaissance de la politique des retards de l'école (voir agenda) afin de connaitre les conséquences.**

Si vous prévoyez l'absence de votre enfant, vous devez en aviser le secrétariat de l'école (vive voix ou message sur le répondeur ou son enseignant (e)). Si pour différentes raisons, vous n'avez pas signifié l'absence de votre enfant, nous communiquerons avec vous.

SERVICE DE GARDE EN FIN DE JOURNÉE

Prendre note qu'en fin de journée, lorsque vous venez chercher votre enfant au SDG, aucun enfant ne sera appelé avant le départ des autobus. De plus, nous vous demandons d'attendre le départ des autobus avant d'entrer dans l'école, pour des raisons d'espace et de sécurité.

ALLERGIE AUX ARACHIDES OU AUTRES

Un rappel important auprès des parents et des enfants concernant les allergies :

Plusieurs élèves ont des allergies sévères aux arachides ou à d'autres aliments. Il est donc interdit en tout temps de partager de la nourriture à l'école. On demande également d'éviter toute nourriture pouvant contenir des arachides. C'est une question de vie. Un rappel est nécessaire spécialement pour la fête d'Halloween qui approche à grand pas.

Aucun échange de bonbons, chocolats, croustilles ou autres friandises entre les enfants ne sera accepté.

EFFETS SCOLAIRES

Si vous n'avez pas encore acquitté les frais de matériels scolaires pour votre enfant, vous êtes invité à le faire le plus rapidement possible. Vous pouvez vous présenter à l'école **entre 8h30 et 11h30** ainsi **qu'entre 13h30 et 15h30** du lundi au vendredi. Vous pouvez également remettre à votre enfant un chèque libellé à l'ordre de « École Clair Matin ». *Veuillez noter qu'un « 1er Avis » sera envoyé vers la mi-octobre pour les frais qui n'auront pas été acquittés.*

CAFÉTÉRIA

Nous avons plusieurs enfants qui n'ont pas leurs ustensiles accompagnant leur boîte à lunch, lors du midi. Nous comptons sur votre collaboration pour leur fournir les ustensiles qu'ils ont besoins pour leur repas. <u>À noter que des frais de 0.10 $ vous seront facturés advenant que votre enfant ne puisse en bénéficier et que nous devons lui fournir.</u>

INFO-EXPRESS

Cross-Country : **Vendredi le 18 octobre 2019** au Parc Équestre de Blainville.

Course-O-Thon : **Mercredi le 23 octobre 2019** à l'École Clair Matin. (En cas de pluie l'activité sera remise au vendredi le 25 octobre 2019.) Objectif de 12 000 $.

*****Si vous le désirez, vous pouvez venir encourager votre enfant lors de ces activités.**

Danse d'Halloween

Au profit des élèves de la classe « Santé globale »

Aux parents des élèves de la **4e à la 6e année** de l'école Clair Matin,

Les élèves du groupe 503 organisent vendredi le 25 octobre prochain une danse dans le gymnase de l'école de 19 :00 à 20 :45. Les billets seront en vente au coût de 5$ et les profits amassés serviront à financer les activités sportives prévues à leur calendrier scolaire. Le DJ Steve Drapeau (DJ Skip) animera la soirée et plusieurs parents bénévoles veilleront à ce que tout se déroule bien. Sur place, il sera possible d'acheter des collations au coût de 1$. Les enfants peuvent se déguiser s'ils le souhaitent, mais devront respecter les consignes quant aux costumes (pas de masque ni d'accessoire dans les mains).

Votre enfant peut acheter son billet à partir de maintenant au local de madame Isabelle, enseignante du groupe 503 (local 209).

Nous vous y attendons en grand nombre! Venez-vous amuser avec nous!

Merci de les encourager!

Mme Isabelle Blanchet et M. Pascal Prévost

(Enseignante du groupe « Santé globale » et éducateur au service de garde)

Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Un Avenir de possibilités

ÇA SE PASSE EN OCTOBRE!

OCTOBRE : MOIS DE SENSIBILISATION AUX TROUBLES D'APPRENTISSAGE

Depuis 7 ans, l'Institut des troubles d'apprentissage organise un grand **colloque-parents** visant

à informer et à donner des outils pratiques aux **parents d'enfants qui éprouvent des difficultés scolaires**.

- Conférences et ateliers
- Salon des exposants
- Rencontres avec des experts dans le domaine et des parents partageant leurs histoires.

Restez à l'affût pour connaître la date du colloque-parents qui se déroulera à Montréal au printemps 2020 : https://bit.ly/2mkSdSb | Facebook : https://www.facebook.com/institutta/

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CSÉHDAA)

Vous avez un enfant handicapé ou vivant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage?

Votre enfant exige une attention particulière? Vous avez besoin de soutien?

Vous vous interrogez sur les services adaptés et les ressources spécialisées pour lui?

À la CSSMI, le CSÉHDAA peut vous aider! 450 974-7000, poste 2222 ou comitedeparents@cssmi.qc.ca

SEMAINE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE (SPEP)

Facebook @SPEPecolepublique

Semaine organisée sous l'initiative de la Fédération autonome de l'enseignement du

5 au 12 octobre sous le thème *Notre école publique, on l'aime!*

Tous les détails : www.spep.ca ou

Direction du service des affaires corporatives et des communications

430, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
Téléphone : 450 974-7000 • Télécopieur : 450 974-6977 • www.cssmi.qc.ca
communication@cssmi.qc.ca

Commission scolaire
de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Un Avenir de possibilités

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Depuis 1994, la Journée mondiale des enseignants, proclamée par l'UNESCO, est célébrée **le 5 octobre** pour rendre hommage aux enseignantes et enseignants du monde entier, de tous les ordres d'enseignement, ainsi qu'aux personnes qui se consacrent à la recherche en éducation. Un chaleureux merci à tout notre personnel enseignant pour leur rôle essentiel à la réussite!

Tous les détails : www.unesco.org

SEMAINE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

Tous les détails : www.fqde.qc.ca ou Facebook @FQDE1

FORMATIONS OFFERTES AUX PARENTS PAR DES ORGANISMES DE LA RÉGION

Association Panda Thérèse-De Blainville et des Laurentides (Sainte-Thérèse)

1. Conférence - *La puissance d'un regard; comment vivre avec un trouble d'apprentissage*
   28 octobre à 19 h / Martin Lajeunesse conférencier

2. Ateliers – *Être parent d'un enfant du primaire atteint d'un TDAH*
   5 ateliers **du 10 octobre au 14 novembre** (jeudi), 19 h à 21 h 30

Information complète : https://pandatdb.com/

Direction du service des affaires corporatives et des communications
430, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
Téléphone : 450 974-7000 • Télécopieur : 450 974-6977 • www.cssmi.qc.ca
communication@cssmi.qc.ca

Association Panda Basses-Laurentides sud-ouest (Deux-Montagnes)

1. Conférence – *Ce qui est un TDAH… et ce qui n'en est pas!*
   1er octobre à 19 h 30 / Anne-Marie Delisle, psychoéducatrice et auteure
2. Conférence – *TDAH : organiser, outiller et encadrer*
   15 octobre à 19 h 30 / Anne-Marie Delisle, psychoéducatrice et auteure
3. Ateliers – *PEDAP+* (Combinaison de programmes d'intervention : Parents d'enfants défiant l'autorité parentale, Mieux vivre avec le TDAH et méthode ESPERE)
   10 ateliers du 19 octobre 2019 au 24 mars 2020* (heures variables)

   **La participation aux deux conférences ci-haut mentionnées (1er et 15 octobre) est obligatoire pour prendre part aux ateliers.*

Information complète : http://www.pandablso.ca/index_fr.asp

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC DU 19 AU 26 OCTOBRE

Surveillez le site web de la Semaine des bibliothèques publiques pour tous les détails sur leur semaine thématique 2019 : http://semainedesbibliotheques.ca

JOIGNEZ L'ÉQUIPE DE LA COMMISSION SCOLAIRE!

Consultez les offres d'emplois disponibles dans plusieurs secteurs (enseignants, conseillers pédagogiques, psychoéducateurs, agents de bureau, secrétaires, surveillants d'élèves, éducateur en service de garde, et encore plus!)

Site web CSSMI : www.cssmi.qc.ca

Direction du service des affaires corporatives et des communications
430, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
Téléphone : 450 974-7000 • Télécopieur : 450 974-6977 • www.cssmi.qc.ca
communication@cssmi.qc.ca